

Pierre Patelli
Levratte 8 1260 Nyon
Indépendant
patelli.pierre@gmail.com

Nyon , le 20 septembre 2023

Objet : Interpellation Précarité à Nyon pour une diffusion d'information accessible et centralisée

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Une des principales problématiques liées à la précarité est le phénomène du non-recours (le manque de connaissances de leurs droits ou des aides disponibles), où de nombreuses personnes en situation précaire ne font pas appel aux dispositifs d'aide qui leur sont pourtant destinés. Les raisons derrière ce non-recours sont multiples, allant du manque d'information à la stigmatisation sociale. Il est impératif d'aborder cette question en fournissant un accès facile et des informations claires sur les mesures d'aide disponibles.

Dans cette optique, nous vous proposons la création d'une plateforme en ligne centralisée, conviviale et accessible à tous. Cette plateforme servira de guichet unique où chaque citoyen pourra obtenir des informations détaillées sur les programmes d'aide, les services municipaux, les initiatives communautaires et les opportunités de réinsertion professionnelle. L'objectif est de garantir que chaque individu ait connaissance des solutions à sa disposition et puisse faire des choix éclairés pour améliorer sa situation.

Cependant, nous reconnaissons que certaines personnes en situation de précarité peuvent ne pas être en mesure d'accéder à cette plateforme en ligne en raison de diverses limitations. Afin de pallier cette difficulté, il serait bénéfique d'envisager des mesures pour faciliter l'accès à l'information pour ces individus. Cela pourrait inclure des points d'accès physiques dans des lieux fréquentés par la communauté, des séances d'information régulières, ou même un numéro d'assistance téléphonique dédié.

Un élément crucial pour élargir la portée de cette initiative est d'impliquer les proches des personnes en situation de précarité. Les membres de la famille, les amis et les voisins sont souvent les premiers témoins des difficultés auxquelles sont confrontées les personnes précarisées. En leur fournissant les outils nécessaires pour accéder à l'information et aux ressources, nous encourageons la transmission de cette connaissance aux personnes qui en ont le plus besoin.

En offrant aux proches des moyens de connaître les mesures existantes et les procédures à suivre pour y accéder, nous pouvons briser le cycle du non-recours. L'information circulera plus librement au sein de la communauté, permettant aux personnes concernées d'obtenir l'aide dont elles ont besoin, et aux proches d'agir comme relais d'information dans un esprit de solidarité.

La diffusion d'information accessible et centralisée constitue une étape cruciale pour lutter contre le non-recours aux mesures d'aide. En développant des canaux d'information diversifiés et en engageant les proches des personnes précarisées, nous pouvons construire une communauté plus informée, solidaire et apte à lutter contre la précarité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pierre Patelli